

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 44 – du 28 novembre au 5 décembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : JORDANIE - ÉMERGENCE D'UNE FINANCE VERTE

Le développement de la finance verte – jusqu'à présent essentiellement porté par la Banque Centrale de Jordanie (BCJ) et l'Association des Banques de Jordanie (ABJ) – en est à ses prémices. En 2023, les produits verts n'ont représenté respectivement que 3,1 % et 1,2 % des portefeuilles de prêts du secteur bancaire et du secteur de la microfinance.

Dans ce contexte, la BCJ a publié fin 2023, avec l'appui de la Banque Mondiale, sa Stratégie de Finance Verte pour les années 2023-2028. Cette stratégie, centrée sur l'offre, couvre les secteurs bancaires, de l'assurance et de la microfinance et s'est fixé les trois objectifs suivants : **(i)** renforcer les capacités, la gouvernance et la méthodologie nécessaire à l'analyse des risques et au développement de la finance verte, **(ii)** augmenter le volume total de la finance verte de 30 % d'ici à 2028 et **(iii)** mieux quantifier l'impact potentiel du changement climatique sur la stabilité financière du Royaume. La stratégie doit aussi appuyer l'objectif transversal d'inclusivité, notamment en intégrant les segments vulnérables de l'économie (PME, agriculteurs, femmes) ainsi que les établissements islamiques à son programme.

La mise en œuvre de la stratégie repose sur une approche progressive. La première phase, actuellement en cours, consiste à collecter des données relatives à l'exposition du secteur bancaire au changement climatique, à évaluer les risques selon plusieurs scénarios et à renforcer les capacités des acteurs, tout en clarifiant la réglementation du secteur. Une conférence de restitution de cette première phase devrait avoir lieu au premier trimestre de 2025. À partir de ces conclusions, la deuxième phase, qui consistera à élaborer puis mettre en place des lignes directrices pour accroître le volume de finance verte, sera lancée. Pour superviser son exécution, un bureau « Climate Change Risk and Green Finance Division » a d'ores et déjà été créé au sein du département « stabilité financière » de la BCJ.

Les principaux défis de cette stratégie seront d'accroître les capacités des banques jordaniennes et de diversifier les secteurs d'intervention. En 2021, 71 % des banques ne disposaient pas d'une définition de la finance verte et seulement 18 % évaluaient l'impact des risques liés au climat sur leurs activités au moyen de tests de résistance. Pourtant, selon une étude de la GIZ réalisée auprès des industries de différents secteurs, 93 % des entreprises exprimaient un besoin de support technique pour le développement financier de projets verts, confirmant l'existence d'une demande pour l'expertise financière verte. En outre, les initiatives vertes se limitant jusqu'alors aux projets d'énergies renouvelables, la stratégie devra œuvrer pour la diversification des projets, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'économie circulaire. L'objectif d'inclusivité de la stratégie nécessitera aussi de larges efforts dans la mesure ou l'accès au financement des PME et des femmes demeure limité en Jordanie. En 2022, 48,2 % des PME disposaient d'un compte bancaire, 28,3 % des PME avaient un prêt engagé auprès d'une institution bancaire ou financière et 31 % des femmes avaient un compte bancaire à leur nom, contre 53,1 % des hommes.

LE CHIFFRE À RETENIR

+30%

**OBJECTIF D'ÉVOLUTION DU
VOLUME DE FINANCE VERTE
D'ICI 2028**

Service Économique d'Amman

ÉGYPTE

1. ANNONCES DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DU QATAR EN ÉGYPTE.

A l'occasion d'une visite au Caire, la semaine dernière, du Premier Ministre du Qatar, Sheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, de nouveaux investissements, en particulier dans le secteur industriel, ont été annoncés sans précisions toutefois sur les montants et le calendrier. En particulier, le Premier Ministre égyptien Mostafa Madbouly a annoncé qu'un « très important » projet immobilier est en cours de préparation sur la côte nord égyptienne. Selon M. Mostafa Madbouly, le Qatar envisage également d'investir dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sur la côte nord, et l'Égypte fera prochainement part au Qatar d'une liste de projets pouvant faire l'objet d'investissements qatariens (dans la nouvelle capitale administrative, le Grand Caire et New Alamein). Lors de leurs échanges, le Premier Ministre égyptien et son homologue qatarien ont également discuté d'opportunités dans les secteurs portuaires, logistiques et des centres de données. Par ailleurs, le ministre égyptien de l'Industrie et des Transports, M. Kamel El Wazir, a évoqué la possibilité de créer une zone industrielle qatarienne, notamment dans les secteurs de l'aluminium et du fer. En outre, M. Madbouly a également annoncé la tenue d'un nouveau forum au premier trimestre 2025, confirmant la volonté des deux pays de renforcer durablement leur coopération économique.

2. BAISSÉ DES AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES BANQUES EN OCTOBRE

Les avoirs extérieurs nets des banques égyptiennes ont été ramenés de 10,31 Mds USD en septembre 2024 à 9,2 Mds USD en octobre 2024, soit une baisse de 12% en glissement mensuel. Il s'agit du niveau le plus faible enregistré depuis mai, lorsque le système était passé en excédent à 1,43 Md USD après plus de deux ans de déficits. Cette diminution est attribuée au creusement du déficit des avoirs extérieurs nets des banques commerciales, qui est passé de 132 M USD en septembre à 1,4 Md USD en octobre. La Banque Centrale d'Égypte a toutefois partiellement atténué cette tendance grâce à une progression de 1,9% de ses avoirs extérieurs nets, atteignant 10,6 Mds USD en octobre. Pour rappel, le déficit des avoirs extérieurs nets avait culminé à 29 Mds USD en janvier 2024, avant de se résorber progressivement, notamment grâce à l'accord de Ras El-Hekma, la dévaluation de la livre égyptienne et des flux d'investissements étrangers.

3. UN CONSORTIUM FRANCO-ÉGYPTIEN SE POSITIONNE POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION D'AÉROPORTS ÉGYPTIENS

Le consortium franco-égyptien Hassan Allam Holding et Groupe ADP (Aéroports de Paris) a soumis une proposition au gouvernement égyptien pour gérer et exploiter plusieurs aéroports dans le cadre du programme de privatisation, qui constitue l'un des piliers du programme FMI. Bien que les détails de l'offre n'aient pas été dévoilés, le projet vise à augmenter la capacité aéroportuaire, améliorer l'efficacité des infrastructures et dynamiser les flux de passagers et de fret. Pour rappel, l'ambition du gouvernement est de porter le trafic annuel à 72,2 M de passagers d'ici 2025, contre 66,2 M en 2023, avant d'atteindre 110 M en 2030. La première phase de privatisation inclurait 5 aéroports stratégiques, dont le Caire, Sharm El Sheikh, Hurghada, Sphinx et El Alamein. Les autorités égyptiennes ont précisé que les infrastructures aéroportuaires resteront sous souveraineté nationale, limitant les partenariats aux opérations commerciales. Toutefois, aucune déclaration officielle n'a précisé quels services resteraient sous le contrôle de l'État. D'autres acteurs étrangers ont également manifesté leur intérêt pour la gestion des aéroports égyptiens, à l'image du groupe grec Copelouzos, avec lequel le ministre de l'Aviation civile, Sameh Al-Hefni, a discuté de projets conjoints en octobre dernier.

4. ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE METAC

L'Égypte a signé un accord de coopération avec le Centre régional d'assistance technique pour le Moyen-Orient (METAC), du FMI, à l'occasion de la célébration des 20 ans du centre qui s'est tenue au Caire les 3 et 4 décembre. À travers un appui statistique et technique, ce nouveau partenariat vise à renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la finance, de la banque et de l'administration publique. Bien qu'il ne prévoie pas de soutien financier, cet accord s'inscrit dans les réformes engagées dans le cadre de la facilité élargie de crédit accordée par le FMI. Il intervient dans un contexte économique contraint, marqué par une dette publique élevée, un déficit budgétaire structurel et des ressources fiscales limitées, aggravés par des charges d'intérêt importantes et une baisse des recettes, notamment celles du canal de Suez, en raison des tensions régionales.

IRAK

1. L'OPEP+ PROLONGE SES BAISES DE PRODUCTION POUR SOUTENIR LES COURS DU PÉTROLE

L'OPEP+ a décidé de prolonger ses baisses de production de 2,2 millions de barils par jour (b/j) jusqu'en mars 2025. Conséquence d'une demande mondiale qui se tasse et de perspectives économiques moroses, cette stratégie vise à soutenir les cours du pétrole et à sécuriser les recettes issues de son exploitation. Selon l'accord, l'Irak, troisième producteur de l'OPEP, devra limiter sa production moyenne à 4 Mb/j alors qu'elle a atteint une moyenne de 4,2 Mb/j sur les dix premiers mois de l'année (avec une baisse à 4,07 Mb/j en octobre). En octobre, le pays s'était également engagé à réduire sa production de 100 000 b/j supplémentaires pour compenser sa surproduction passée. L'économie irakienne est structurellement dépendante des activités pétrolières, qui représentent environ 45 % du PIB, plus de 90 % des recettes publiques et 99 % des exportations en 2023, ce qui la rend très vulnérable aux fluctuations des prix du cours pétrole.

2. LANCEMENT DU 1^{ER} PROJET DU FONDS IRAKIEN DE DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le Premier Ministre irakien, accompagné de son conseiller pour les investissements (et également PDG du Fonds irakien de développement), a annoncé le 2 décembre le lancement d'un projet de construction de 600 écoles sur le territoire irakien. Il sera financé en partie par le Fonds irakien de développement et par le secteur privé. Créé par la loi de Finances de 2023-2025, adoptée au début de l'été 2023, le Fonds irakien de développement a été pensé comme un fonds d'amorçage public pour des projets portés par le secteur privé. Doté de 2,3 Mds USD sur trois ans, le Fonds peut également bénéficier de financements externes (le Public Investment Fund saoudien s'était ainsi engagé à y investir jusqu'à 3 Mds USD en décembre 2023). Six axes sectoriels ont été fixés pour les investissements du Fonds : (i) l'environnement, (ii) la transformation numérique, (iii) le logement, (iv) l'industrie, (v) l'agriculture et (vi) l'éducation.

3. QI CARD ACQUIERT MISWAG

La société International Smart Card, distributrice de la Qi Card – l'un des plus gros fournisseurs de cartes bancaires en Irak – a annoncé le 3 décembre l'acquisition de la start-up Miswag, spécialisée dans le commerce en ligne. Fondé en 2014, l'entreprise irakienne Miswag s'est progressivement imposée

comme l'une des plateformes principales pour le commerce en ligne. Ses activités correspondent à la stratégie de diversification menée par Qi Card. Cette entreprise a été fondée en 2007 sous la forme d'un partenariat entre des investisseurs privés et la banque publique Rafidain – la plus importante d'Irak. Qi Card a développé les premières cartes de paiement en Irak et joue un rôle important dans l'inclusion financière, alors que l'économie irakienne reste dominée par la circulation d'espèces. Le gouvernement a toutefois adopté une première réglementation concernant les moyens de paiement au printemps 2024.

IRAN

1. LANCEMENT DU MARCHÉ DE CHANGE DE GRÉ À GRÉ

Selon les informations communiquées par la Banque centrale, le fonctionnement de ce nouveau marché de change (cf. brèves du 8 novembre 2024) est le suivant : les exportateurs (vendeurs de devises) soumettent leur prix minimum et les importateurs (acheteurs de devises) indiquent leur prix maximum au régulateur du marché (le Centre des devises et de l'or de la BCI). Ce centre procède alors à la mise en correspondance des propositions. Une fois l'achat validé, le transfert en rials à l'exportateur est effectué le jour même, tandis que les devises sont créditées sur le compte du client de l'importateur dans un délai de 14 jours. Ce marché devrait cependant rester administré – au moins en partie. Le régulateur prévoit en effet que la volatilité maximale du marché est limitée à $\pm 5\%$ par rapport au taux indiqué *infra*, avec pour levier d'action l'intervention de la BCI, par l'injection ou l'achat de devises sur le marché en fonction des besoins quotidiens. Ce marché a entamé sa phase de test le 26 août 2024, et la première transaction officielle a été réalisée le 23 novembre 2024. Au cours des derniers jours, le taux de change sur ce marché était de 1 \$ = 630 000 IRR, soit une décote 10 % par rapport au taux du marché libre, et une surcote de 21% par rapport au taux du marché NIMA II (utilisé pour l'importation de biens « non essentiels »). Sur la période s'étalant du 23 novembre au 2 décembre, environ 46 000 Mds IRR (soit 66 M \$ au taux du marché libre) auraient été échangés sur ce marché, pour un total de 443 transactions réalisées par 51 entreprises.

2. ÉTUDE SUR LES CONSÉQUENCES DES CRÉDITS NON PERFORMANTS DANS LE SYSTÈME BANCAIRE

Selon le Centre de recherche de la chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'agriculture (ICCIMA), une étude sur les conséquences des

crédits non performants (CNP) dans le système bancaire révèle que le taux de défaut sur les crédits de taille importante s'est élevé à 17% sur l'exercice 2022/2023, pour un montant de 2,5 M Mds IRR (soit 7,1 Mds\$ au taux moyen du marché libre sur la période). L'étude indique que ce problème découle à la fois d'une gestion inefficace, de politiques économiques inadaptées et d'une allocation des ressources entachée par le favoritisme. L'étude montre également que les crédits non performants constituent 30% du solde total des crédits bancaires. Par ailleurs, les crédits en devises étrangères présentent un taux de défaut supérieur à celui des crédits en monnaie locale, en grande partie à cause de la dépréciation continue du rial. S'agissant des crédits en rials, les performances varient selon les catégories de banques. Les banques non étatiques affichent un taux de défaut compris entre 10% et 12%, tandis que les banques étatiques générales enregistrent un taux d'environ 30%. Les banques étatiques spécialisées atteignent un taux de défaut supérieur à 40%, caractérisé par une durée moyenne de remboursement plus longue (64 mois) et un taux d'intérêt annuel plus faible (9%), très nettement en-deçà de l'inflation officielle. L'étude souligne aussi que les entreprises publiques représentent la catégorie concentrant la plus grande part de crédits non performants (40%). Enfin, l'étude révèle que trois banques se distinguent particulièrement par leur contribution : Sepah (36%), Sanat o Madan (28%) et Keshavarzi (8%), qui regroupent ainsi 65% des crédits non performants du système bancaire.

ISRAËL

1. L'OCDE ABASSE SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE DU PIB D'ISRAËL POUR 2024 ET 2025

L'OCDE a revu ses prévisions de croissance du PIB pour Israël à 0,6% pour 2024, contre 1,9% prévu en mai, et à 2,4% en 2025 contre 4,6% selon sa précédente estimation. L'OCDE considère que le conflit sur plusieurs fronts dans lequel Israël est engagé devrait continuer à peser sur l'activité économique et les finances publiques. Elle cite notamment des dépenses militaires qui devraient continuer de croître et une consommation privée atone. Elle appelle à favoriser des réformes fiscales pour augmenter les recettes (suppression des exonérations de TVA, réduction des subventions désincitatives à rejoindre le marché du travail) et à rehausser les dépenses dans des domaines clés comme la R&D, l'éducation et l'investissement public.

2. OCTROI DE 2 MDS ILS SUPPLÉMENTAIRES AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE DANS LE PROJET DE LOI 2025

Le PLF 2025 a été présenté à la Knesset le 4 décembre, en prévision d'une première lecture la semaine prochaine. Il contient des changements substantiels par rapport à la proposition budgétaire initiale approuvée par le gouvernement début novembre. Le budget du ministère de la sécurité nationale, dirigé par Itamar Ben-Gvir, a augmenté de 2 Mds ILS pour atteindre 25 Mds ILS en 2025. C'est l'un des rares ministères à bénéficier d'une hausse de budget. Le budget du bureau du Premier Ministre est en outre crédité de 600 M ILS supplémentaires pour couvrir des accords conclus avec les différents partis de la coalition, notamment 123 M ILS à destination du Ministère des « missions nationales » (colonies) piloté par Orit Strook (Parti du Sionisme religieux) et 120 M ILS pour le Ministère de l'égalité sociale, dirigé par May Golan (Likoud).

3. INAUGURATION D'UN PROJET PIONNIER D'ÉNERGIE HOULOMOTRICE À TEL AVIS-JAFFA

Eco Wave Power Global, qui a conçu une technologie brevetée pour produire de l'électricité à partir de l'énergie houlomotrice (énergie électrique produite à partir de la houle), a inauguré le 5 décembre à Tel Aviv la première station pilote en matière d'énergie houlomotrice. Située au Port de Jaffa, elle est issue d'un projet en collaboration avec EDF Renewables Israel.

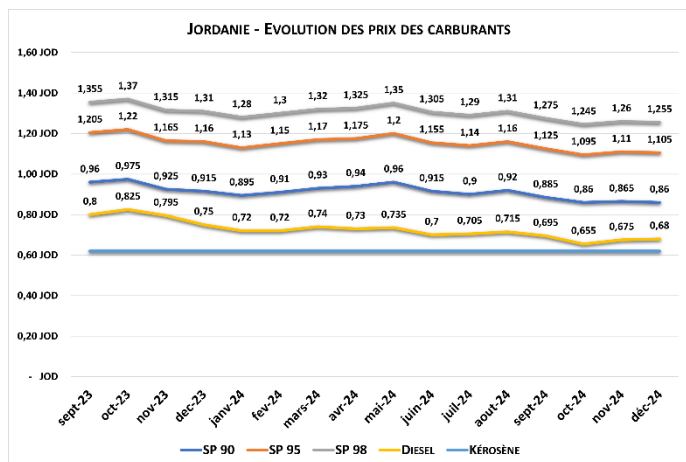
JORDANIE

1. AJUSTEMENT DES PRIX DES CARBURANTS EN DÉCEMBRE

La commission de fixation des prix du ministère de l'Énergie et des Ressources minérales a annoncé une révision des prix de vente des carburants pour le mois de décembre (évolution par rapport au mois de novembre 2024) :

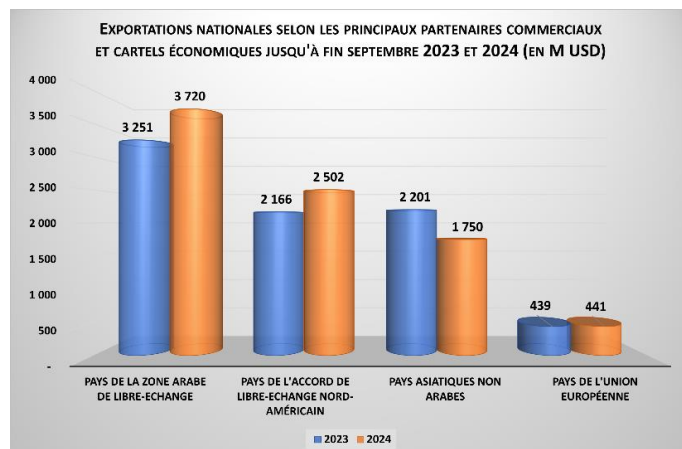
- **Diesel** : 0,68 JOD (0,96 \$) / litre (+0,05 JOD/+0,07 \$)
- **SP 90** : 0,86 JOD (1,21 \$) / litre (-0,05 JOD/-0,07 \$)
- **SP 95** : 1,105 JOD (1,56 \$) / litre (-0,05 JOD/-0,07 \$)
- **SP 98** : 1,255 JOD (1,77 \$) / litre (-0,05 JOD/-0,07 \$)
- **Kérosène** : 0,620 JOD (1,21 \$) / litre (prix inchangé)

Cette mise à jour intervient dans un contexte de légère baisse des cours mondiaux du pétrole brut, avec un prix moyen du Brent à 71,81 USD/baril en décembre, contre 74,5 USD/baril en novembre.



2. BAISSÉ DU DÉFICIT COMMERCIAL (-2,9%) AU COURS DES 9 PREMIERS MOIS DE 2024

Selon le département des statistiques (DoS), le déficit commercial a diminué de -2,9% au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023. Les exportations totales ont augmenté de +4,8% en glissement annuel (g.a.), pour atteindre 7,06 Mds JOD (9,96 Mds JOD). Les exportations nationales ont notamment progressé de +2,7% en g.a., atteignant 6,41 Mds JOD (9,04 Mds JOD) (90,8% des exportations totales), tandis que les réexportations ont augmenté de +32,3% en g.a., pour atteindre 651 M JOD (918 M USD). Côté exportations nationales, les vêtements (19,3% des exportations) et les produits pharmaceutiques (7%) ont respectivement augmenté de +25,6% et +18,3% en g.a., compensant la baisse des engrais azotés ou chimiques (-11,1%, 10,8% des exportations), des bijoux et pierres précieuses (-10,5%, 8,5%), du phosphate (-15%, 6%) et de la potasse (-29,3%, 5,7%). Les importations sont, quant à elles, en hausse de +0,8%, à 14,01 Mds JOD (19,76 Mds JOD). La baisse des importations de pétrole brut et produits dérivés (-11,3%, 14,4% des importations) a été contrebalancée par la hausse des importations de véhicules (+12,6%, 9,4%) et de machines (+15,1%, 7,1%). Les exportations vers les pays arabes (41,2% des exportations) et l'ALENA (27,6%) ont augmenté de +14,4% et +15,5% respectivement en g.a., tandis que celles vers l'Asie non arabe ont baissé de -20,5% en g.a., notamment vers l'Inde (-30,1%, 10,5% des exportations). Les importations depuis les pays asiatiques non arabes (38% des importations) et l'Union européenne (15,3%) ont diminué de -3,2% et -2,1% en g.a. Le ratio de couverture des importations par les exportations a atteint 50% sur la période, contre 48% en 2023.



LIBAN

1. LES OBLIGATIONS LIBANAISES EN USD AU PLUS HAUT EN DEUX ANS

Les eurobonds, obligations émises par l'État libanais en USD, ont atteint leur plus haut niveau en deux ans, soit 9,35 cents pour un dollar contre 8,50 cents une semaine plus tôt. Le cours de ces titres sur le marché secondaire n'avait cessé de baisser depuis que le pays a fait défaut sur dette en devises étrangères (31 Mds USD) en mars 2020. Les analystes de marché estiment que le cessez-le-feu conclu entre le Liban et Israël laisse présager pour les investisseurs une résolution du blocage politique persistant et un lancement de réformes économiques et financières. Pour mémoire, l'État n'a jamais entamé le processus de restructuration de sa dette, ni de négociations avec les détenteurs d'eurobonds.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. NOMINATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA PMA

Le président palestinien Mahmoud Abbas a publié le 3 décembre un décret nommant Yahya Jawdat Shunnar au poste de gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne (PMA). Il succède à Firas Milhem, universitaire et juriste, qui a travaillé de nombreuses années au sein du Quartet et qui a notamment eu à gérer la question complexe des correspondances bancaires avec les établissements israéliens au cours des derniers mois et dont le mandat n'a pas été renouvelé. Actuellement président de la Fondation de gestion et de développement des Fonds d'Orphelins, Yahya Shunnar a par le passé occupé les postes de directeur des investissements immobiliers de la Ibdar Islamic Investment Bank, et de directeur des investissements à la Palestine Development and

Investment Company (PADICO). Il a également participé aux négociations pour le transfert des pouvoirs civils dans le cadre des accords d'Oslo II, en tant que chef de l'équipe logistique, entre 1993 et 1995. Il prendra officiellement ses fonctions le 3 janvier 2025.

2. LE SECTEUR PRIVÉ DUREMENT TOUCHÉ PAR LE CONFLIT

Le PCBS a publié le 28 novembre un rapport établissant un constat alarmant sur l'état des entreprises palestiniennes, très durement affectées par la guerre en Israël et le Hamas, et ses répercussions sur la disponibilité des capitaux, ainsi que sur le mouvement des marchandises et des personnes. La production de valeur économique du secteur privé a ainsi diminué de 55% sur l'année 2024, ce qui représente une perte globale de 8 Mds USD d'activité potentielle. Le secteur le plus touché est celui de la construction (déclin de 60% de la production), suivi par les activités industrielles (déclin de 56%). Ces résultats inquiétants s'accompagnent d'une explosion du nombre de personnes sans emploi, les entreprises ayant réduit de 24% leurs effectifs, augmentant le sous-emploi et le chômage.

3. RENOUVELLEMENT INATTENDU DES CORRESPONDANCES BANCAIRES AVEC ISRAËL

À la surprise générale, le cabinet de sécurité israélien a voté le 28 novembre la prolongation d'un an de la dérogation permettant aux banques israéliennes de correspondre avec les banques palestiniennes, permettant d'alimenter l'économie palestinienne en shekels, majoritairement utilisée dans les Territoires palestiniens même si le dollar, le dinar jordanien et l'euro font également partie des monnaies officielles. Cette décision de prolongation intervient à la suite d'une mobilisation importante de la communauté internationale sur le sujet, en particulier des ministres des finances du G7 et des ministres des affaires étrangères du groupe E3, compte tenu des conséquences particulièrement graves pour l'économie palestinienne d'une suspension des correspondances. Précédemment, le ministre des Finances israélien n'avait accepté de les prolonger que pour quatre mois (en juillet) puis un mois (en octobre), en exigeant des contreparties, comme la légalisation d'avant-postes coloniaux alors que le maintien des correspondances bancaires est en principe garanti par le Protocole de Paris sur les relations économiques, financières et commerciales entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,5 *	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	380	264	434	528	53	24 *	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	4487 *	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,4	-0,7 *	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-7,4	-0,4 *	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	91	46	35	68	92	195 *	50 *	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	26,4	3,1	31,2	3	1	32,9	60	100 **
PMI	Statistiques officielles	49,0	n/a	49,8	47,4	n/a	45,0	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1742	331	282	1803	339	362	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES FMI 2023 ; ** = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024P

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr